

*Date de dépôt: 19 décembre 2001*

## **Pétition**

### **pour une régulation du trafic de transit entre Plan-les-Ouates et Onex, par le chemin du Pont du Centenaire, le chemin David Broillet et le chemin Gustave Rochette**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Considérant que :

- Un trafic de transit de plus en plus important se développe entre Plan-les-Ouates et la route de Chancy à Onex, par les chemins du Pont du Centenaire, David Broillet, Charles Borgeaud et Gustave Rochette;
- L'extension urbaine sur la zone agricole de la Plaine de l'Aire et le développement de la zone industrielle de Plan-les-Ouates vont accroître le volume de la circulation sur ce secteur déjà critique.
- Le chemin du Pont du Centenaire donne un accès à une zone de détente comprenant la Gavotte, le poney club de Plan-les-Ouates, le centre sportif des Cherpines. Ces équipements attirent une circulation d'enfants et d'adolescents en vélo ou autres engins à roulettes ;
- Ces chemins, bordés par une belle arborisation, sont d'anciennes voies de communication à caractère historique et patrimonial.

Les soussignés demandent donc :

- La mise en place de mesures dissuasives, sur le chemin du Pont du Centenaire, afin que cette route ne fasse plus office de voie de transit entre Plan-les-Ouates et Onex.
- D'accompagner ces mesures par des aménagements appropriés sur les chemins du Pont du Centenaire et le chemin David Broillet (pas des lignes jaunes ou des limitations de vitesses non respectées !)
- De garantir une meilleure sécurité pour les enfants sur le chemin de l'école, pour les promeneurs et pour les adolescents qui se rendent aux équipements sportifs des Cherpines.